



Parti socialiste
neuchâtelois

Avenue de la Gare 3 - 2000 Neuchâtel
T 032/721.11.80
F 032/721.24.10
secretariat@psn.ch
www.psn.ch

**Aux invités et invitées du
CONGRES ORDINAIRE
et aux membres de droit**

Neuchâtel, 29 septembre 2009

Chères et chers camarades,

Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain congrès du PSN qui aura lieu :

CONGRES ORDINAIRE
Samedi 31 octobre 2009 de 9h00 à 13h00
Centre scolaire des Deux Thielles
Le Landeron

Vous recevrez 10 jours avant le congrès l'ordre du jour définitif. Selon l'art. 11 al.3 des statuts du PSN, vous pouvez faire des propositions qui se rapportent aux thèmes inscrits à l'ordre du jour provisoire au plus tard 10 jours avant la date du congrès.

Ordre du jour provisoire

1. Allocution d'Eric Flury, président du PSN
2. Votations du 29 novembre
 - Arrêté fédéral sur la création d'un financement spécial en faveur de tâches dans le domaine du trafic aérien
 - Initiative populaire « Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre »
 - Initiative populaire « Contre la construction de minarets »
 - Révision de la loi cantonale sur l'énergie
3. Réflexion sur les stratégies électorales : analyse des réponses au questionnaire envoyé aux sections
4. Proposition de résolution de la section de Neuchâtel (cf. annexe)
5. Plan d'action pour la législature, présentation par Christian Mermet
6. Budget 2010 du PSN
7. Félicitations aux nouveaux élus et accueil des nouveaux membres
8. Divers

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous transmettons nos amicales salutations.

Anne Tissot et Antoine Morata

Secrétariat cantonal

Annexes : - mandats
- résolution de la section de la Ville de Neuchâtel

Restauration sur place

Horaire des trains : dp La Chaux-de-Fonds 8h01, dp Neuchâtel 8h37 Ar. Le Landeron 8h50